



Société des Carabiniers de Lausanne

Section aux armes longues - 300 m, 50 m et 10 m

Section aux armes de poing - 50 m, 25 m et 10 m

Madame la présidente d'honneur,
Mesdames et Messieurs les membres d'honneur,
Mesdames et Messieurs les membres honoraires,
Mesdames et Messieurs les tireuses et tireurs,

Lausanne, le 12 février 2019

La Direction de la Société des Carabiniers de Lausanne a le plaisir de vous inviter à la

194^e ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
mercredi 6 mars 2019 à 20.00 h.
au 1^{er} étage du restaurant du stand de Vernand

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constitution de l'Assemblée
2. Procès-verbal de l'AG ordinaire du 7.3.2018 (publié dans le Journal 1/2018)
3. Rapports de gestion 2018
 - rapport de la présidente
 - rapports des responsables des tirs
 - rapport de la trésorière
4. Rapport de la commission de contrôle des comptes
5. Approbation des rapports et décharge aux responsables
6. Montants des cotisations, finances d'entrée, licences et contributions
7. Budget 2019
8. Elections
 - membres de la direction
 - membres de la commission de contrôle des comptes
9. Honorariat
10. Aperçu des activités sportives en 2019
11. Propositions de la direction et propositions individuelles
12. Divers et conclusion

Pour être traitées, les propositions individuelles doivent être adressées par écrit au moins cinq jours avant la date de l'assemblée à l'adresse de la présidente Hedwig Gautschi – rue des Terreaux 11 – 1350 Orbe en courrier A ou par courriel (gautschihedwig@sunrise.ch).

Attention ! La remise des médailles olympiques et des distinctions de la saison 2018 aura lieu en début d'assemblée. Les bénéficiaires sont priés d'être présents.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, chers membres de la Société, nos plus cordiaux messages.

Société des Carabiniers de Lausanne

La présidente

Le secrétaire a.i.

Hedwig Gautschi

Gilbert Friedli

Annexes : divers documents